



ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
504, 5^e Avenue
Verdun (Qc) H4G 2Z1
Tél. : (514) 765-7595



ORDRE DU JOUR

Réunion du conseil d'établissement de l'école
Notre-Dame-de-Lourdes
Le 13 décembre à 18 h 30

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 octobre 2018
4. Nommer un gardien du temps (5 min)
5. Questions du public. (10 min)
6. **Pour adoption** : Règles de régie interne (10 min)
7. **Information** : Reddition de compte budgétaire année scolaire 2017-2018 (10 min)
8. **Information** : Budget révisé 2018-2019(5 min)
9. **Pour adoption** : Collecte info (10 min)
10. **Pour adoption** : Principes d'encadrement des coûts aux parents (a. 77.1) (5 min)
11. **Information** : Reçoit l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (5 min)
12. **Pour adoption** : Reddition de compte sur la qualité des services de l'école (5 min)
13. **Pour approbation** la mise en œuvre des services complémentaires (5 min)
14. **Information** : Suivi de la démarche projet éducatif (10 min)
15. Information provenant de l'OPP (10 min)
16. Information provenant du personnel de l'école (10 min)
17. Information provenant des représentants de la communauté (10 min)
18. Information provenant de conseil régional (10 min)
19. Varia (10 min)
20. Levée de l'assemblée.

PV conseil d'établissement du 13 décembre

Étaient présents

Présences

Mme Hélène Marchand	Parent
Mme Claudie Laprise	Parent
Mme Myriam Francoeur	Parent
Mme Maude Paquin	Parent
Mme Sylvie Dubé	Enseignante
Mme Nathalie Brault	Enseignante
Mme Catherine Lamanque-Bélanger	Représentante des PNE.
M. Éric Arseneault	Représentant des employés de soutien
Mme Astrid Mujinga	Représentante du SDG
M. Jean Brébart	Membre de la communauté

Absence

Mme Mélanie Lacroix	Parent
Mme Karine Tremblay	Enseignante
Mme Julie Villeneuve	Parent
Mme Francyne Blier	Membre de la communauté

Était également présent :

Mme Natalie Gilbert, directrice de l'école

1- Vérification du quorum et ouverture de la séance

Constatant le quorum, la présidente ouvre officiellement la séance à 18h41.

2- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec le report du point 6.

L'ordre du jour est proposé avec par Mme Sylvie Dubé et adopté à l'unanimité.

Résolution CÉ-2018-12-13 / R-013

3- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 octobre 2018

L'adoption du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2018 est proposée par M. Jean Brébart et adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ-2018-12-13 / R-014

4- Nommer un gardien du temps (5 min)

Mme Myriam Francoeur sera la gardienne du temps.

5- Questions du public. (10 min)

Aucune question

6- Pour adoption : Règles de régie interne (10 min)

Le point est reporté à la prochaine séance.

7- Information : Reddition de compte budgétaire année scolaire 2017-2018 (10 min)

Madame Gilbert présente la reddition de compte de l'année scolaire 17-18. Le CÉ prend acte des résultats financiers de l'année 2017-2018 sur proposition de Mme Sylvie Dubé et secondé par Mme Myriam Francoeur.

Résolution CÉ-2018-12-13 / R-015

8- Information : Budget révisé 2018-2019(5 min)

Madame Gilbert présente le budget révisé de l'année 2018-2019

9- Pour adoption : Collecte info (10 min)

Madame Gilbert présente le document de collecte -info. Le CÉ atteste des transferts des mesures dédiées et protégées pour l'année 2018-2019 sur proposition de Mme Catherine Lamanque-Bélanger et secondé par Mme Claudie Laprise.

Résolution CÉ-2018-12-13 / R-016

**10- Pour adoption : Principes d'encadrement des coûts aux parents (a. 77.1)
(5 min)**

Madame Gilbert présente les principes d'encadrement des couts. Le CÉ adopte les principes d'encadrement sur proposition de M. Éric Arseneault.

Résolution CÉ-2018-12-13 / R-017

11- Information : Reçoit l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (5 min)

Madame Gilbert présente le bilan du plan de lutte contre l'intimidation. Le CÉ reçoit l'évaluation.

12- Pour adoption : Reddition de compte sur la qualité des services de l'école (5 min)

Madame Marchand et Madame Gilbert présentent la reddition de compte et informent qu'après une mise en page le document sera sur le site de l'école. Le CÉ adopte la mise en œuvre de la qualité des services sur proposition de Mme Sylvie Dubé.

Résolution CÉ-2018-12-13 / R-018

13- Pour approbation :La mise en œuvre des services complémentaires (5 min)

Madame Gilbert présente la mise en œuvre des services complémentaires et précise qu'il n'y a pas de changement depuis l'année dernière. Le CÉ approuve la mise en œuvre des services complémentaires sur proposition de M. Jean Brébart.

Résolution CÉ-2018-12-13 / R-019

14- Information : Suivi de la démarche projet éducatif (10 min)

Madame Gilbert donne un résumé des discussions du comité de pilotage du projet éducatif.

15- Information provenant de l'OPP (10 min)

Trois belles collectes de fonds (danse Halloween, vente de livres et vente de sapin) bonne participation. Suggestion d'une collecte de fonds de chocolat de Pâques.

16- Information provenant du personnel de l'école (10 min)

Mme Gilbert informe de la suite des travaux et de l'impact sur l'amélioration de la cour d'école et des nouveaux projets pour les vendredis PM (Littératie et Grandir sans Frontières)

Les 5^e sont allés faire un atelier au resto Le Well, les 2^e continuent les sorties au Mont Royal. IL y aura du patin pour tous dans le cadre des cours d'éd. Phys., projet spécial à la patinoire pour les 2^e. 4^e et 6^e ont fait un atelier microbite (programmation).

17-Information provenant des représentants de la communauté (10 min)

M. Brébart suggère d'amener une équipe de soccer dans un tournoi du club optimiste. Mme Gilbert le mettra en contact avec l'enseignante d'éducation physique pour voir si cela est possible.

18-Information provenant de conseil régional (10 min)

Mme Paquin nous indique que le sujet principal était le redécoupage de bassin à LaSalle étant donné la construction de la nouvelle école. On y a aussi parlé des critères d'admission qui sont modifiés en faveur de la fratrie.

19-Varia (10 min)

Aucun varia

20- Levée de l'assemblée.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, l'assemblée est levée à 20h40.